

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**ASSEMBLEE GENERALE DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE COTE-D'OR
DU 27 JUIN 2011**

DELIBERATION N° 2011/24

Groupe ESC Dijon Bourgogne : Création de 2 postes administratifs statutaires
(Rapporteur : Président LAFORET)

L'an deux mille onze, le 27 juin à 14h15, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or s'est réunie en Assemblée Générale, sous la Présidence de Patrick LAFORET, en présence de Martine JUSTON, Secrétaire Générale à la Préfecture de la Côte-d'Or, représentant Anne BOQUET, Préfète de la Région Bourgogne, Préfète de la Côte-d'Or.

- . Nombre total de Membres Titulaires élus de la CCI Dijon = 50
- . Nombre total de Membres Titulaires élus en exercice = 49
- . Nombre total de Membres Titulaires élus présents et ayant participé au vote = 31
- . Quorum = 26 - Le quorum était atteint.
- . Majorité absolue des votants = 14

Membres Titulaires présents et ayant participé au vote :

- Patrick LAFORET, Président
 - Vincent JAUROU, 1er Vice-Président
 - Bernard GUYOT, Vice-Président
 - Jean-Pierre ROBERT, Vice-Président
 - Daniel EXARTIER, Vice-Président
 - Marc SPIEGEL, Trésorier
 - François ROSSIGNOL, Secrétaire
-
- Philippe ALIBERT
 - Frédérique BEAULIEU
 - Michel BERNARD
 - David CARRETTE
 - Gilles CLAVEL
 - Didier CONTREPOIS
 - Bruno CURTIL
 - Alain DAUMAS
 - Fabrice ENCINAS
 - Claude ESCUDIER
 - Patrick GRANDAY
 - Georges GRENIER
- Youcef HAMOUDI
 - Alexandre JOLLY
 - François LABET
 - Vanessa LE MESNIL
 - Vincent MARTIN
 - Sylvie MASSU-du PARC
 - Patrice MATROT
 - Gérard MORICE
 - Ludovic MOUNIER
 - Fabrice PETOT
 - Denis REGNAULT
 - Vincent STENGER
 - Benoît WILLOT

Membres Titulaires excusés :

- Frédéric NAUDET, Vice-Président
 - Patrick JACQUIER, Vice-Président
 - Bruno DORMOY, Trésorier Adjoint
-
- Stéphane BIDAULT
 - Sylvain CAMOS
 - Jacques CLEREN
 - Benoît de CHARETTE
 - Marc DEVIMES
 - Michel FALCONNET
 - Claude GUIU
- Véronique JOBIC
 - Didier LEVY
 - Xavier MIREPOIX
 - Eric MONNOT
 - Stéphane MONTOUT
 - Xavier MOREL
 - Michel ZAHRAI

EXPOSE DES MOTIFS

Depuis 2007, l'ESC est engagée dans la réalisation d'un plan stratégique « Horizons 2012 », qui a pour ambition de renforcer la place du Groupe ESC Dijon-Bourgogne dans l'univers des Grandes Écoles de management, dans un contexte de maîtrise budgétaire.

Ce plan s'est traduit par le développement des activités existantes et le déploiement de plusieurs activités nouvelles (programmes, recherche, international, formation continue et relations entreprises en particulier).

Pour accompagner ce développement, l'ESC peut compter en 2011 sur 125 postes :

- 60 postes de professeurs permanents statutaires, dont 15 postes créés par délibération du 28 juin 2010 et qui seront pourvus en fonction du déploiement du plan stratégique et dans le respect des capacités budgétaires de l'établissement
- 65 postes de personnels administratifs statutaires.

Pour satisfaire les exigences du plan stratégique, le Groupe ESC souhaite créer 2 postes administratifs complémentaires (dont les missions, actuellement assurées par des collaborateurs en CDD, sont pérennisées) :

- Un poste d'Assistant(e) Mobilité Relations Internationales, chargé(e) notamment d'assurer la liaison avec les universités partenaires pour l'ensemble des formalités relatives à l'accueil et à la scolarité des étudiants internationaux entrants.
- Un poste de Chargé de Missions Accréditations, dédié au suivi des processus d'accréditations (AACSB notamment).

La création de ces 2 postes, porterait à 127 postes la dotation de l'ESC (60 postes de professeurs permanents et 67 postes de personnels administratifs) ?

Ce dossier a été examiné le 14 juin 2011 par le Bureau, lequel a donné son accord, et par la Commission des Finances le 22 juin 2011.

A l'issue de cet exposé, l'Assemblée adopte, à l'unanimité des Membres Titulaires présents, la délibération suivante :

DELIBERATION

CONSIDERANT l'avancement du plan stratégique « Horizons 2012 » du Groupe ESC Dijon Bourgogne,

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau en date du 14 juin 2011,

CONSIDERANT l'avis de la Commission des Finances en date du 22 juin 2011,

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE COTE-D'OR

AUTORISE la création de 2 postes statutaires de personnels administratifs au sein du Groupe ESC Dijon Bourgogne

Pour copie conforme

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Patrick LAFORET

François ROSSIGNOL